

# LES TROIS GRANDES PROBLEMATIQUES DU DEPARTEMENT (2003)

## L'URBANISATION

Les paysages urbains du département sont en mutation constante. Après l'exode rural, les grands bouleversements du XX<sup>ème</sup> siècle (apparition du train, des grands axes de communication, industries...) et l'évolution continue des moyens de transport, de communication, de l'habitat..., ont des répercussions importantes sur les paysages du département.

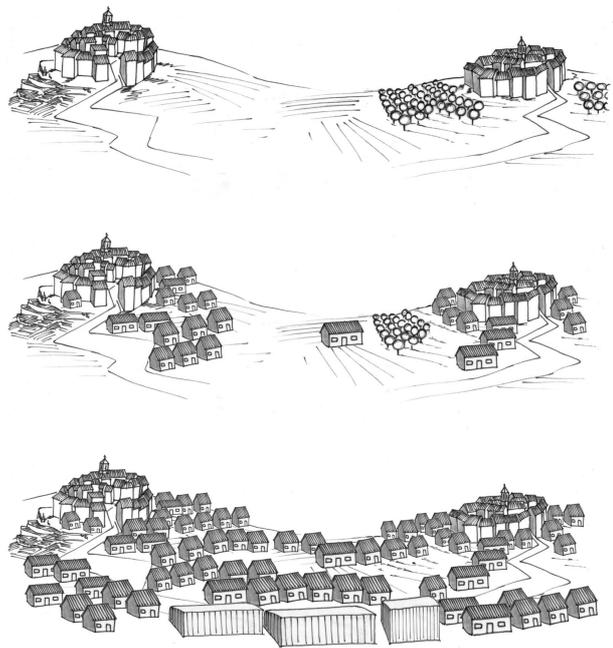
Le département, dans une dynamique de reprise économique, surtout liée à l'industrie et au tourisme, voit sa population sans cesse augmenter et l'urbanisation s'étendre. Certains secteurs apparaissent beaucoup plus touchés par ce phénomène d'urbanisation, en particulier les vallées qui portent les grands axes de communication, les industries et les complexes touristiques (Vallée de la Durance, Basse Vallée de la Bléone, Bassin de Barcelonnette, Haut Verdon) ou les régions qui leur sont liées (Bassin de Forcalquier). Cette nouvelle urbanisation apparaît sous deux formes : les extensions autour des noyaux urbains anciens et l'implantation diffuse de l'habitat individuel.

### LES EXTENSIONS URBAINES

Le phénomène d'extension touche une grande partie des noyaux urbains du département. Si la population évolue, les désirs évoluent aussi (avoir une maison à soi, un jardin...). Un nombre de plus en plus important de personnes ne veulent plus habiter en ville. Le bâti ancien y est souvent dégradé et inadapté aux besoins de la vie contemporaine. Mais la plupart de ces personnes qui quittent la ville ont des exigences beaucoup plus importantes qu'autrefois et voudraient conserver les avantages de la ville. Ainsi, pour répondre à leurs attentes, des zones de services, des centres commerciaux apparaissent. Ce phénomène d'extension (appelé « rurbanisation ») marque profondément le paysage par son étendue sans cesse croissante. Il s'amplifie autour des villes, où ces nouveaux espaces urbains vont en s'élargissant et rencontrent parfois d'autres villes et constituent un vaste et lâche « nappage » urbain. Aujourd'hui, il touche aussi les villages. Le cœur ancien se dépeuple, tandis qu'autour du village, qui voit sa population croître, l'urbanisation apparaît et s'étend sur des espaces de plus en plus vastes.

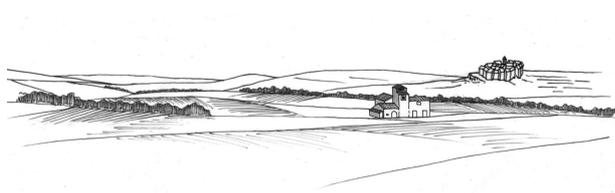
Cette nouvelle façon d'habiter, particulièrement consommatrice d'espace, le dévore sans tenir compte des caractéristiques propres au site et de ses potentialités. Cette urbanisation ne s'adapte pas au site, mais s'impose à lui et ne se préoccupe guère de la recomposition ou de la création du paysage urbain. Les habitations s'implantent au beau milieu de leur parcelle, de taille plus ou moins importante et forment un tissu urbain lâche et morcelé. Sans quasiment aucun lien avec le cœur ancien et bien souvent en opposition avec les formes urbaines anciennes, elle conduit généralement à une déstructuration de la silhouette villageoise. Les formes et la qualité architecturale participent à la déstructuration de la silhouette mais aussi à la banalisation du paysage urbain. L'habitat individuel ou collectif, de type « banlieue », présente bien souvent des formes, des matériaux, des couleurs hétéroclites et exogènes, sorte de solution passe-partout qui inhibe l'identité du village et du territoire dans lequel il s'inscrit.

En périphérie des secteurs urbains, les infrastructures, les réseaux, ont facilité le développement d'un paysage désorganisé où s'entremêlent zones d'habitations pavillonnaires, zones d'activités de qualité esthétique souvent médiocre, campings, ... La plupart des opérations d'ensemble de ces périphéries, souffrent d'insuffisances d'aménagement, tant du point de vue urbanistique que paysager et architectural. Ces aménagements n'ont bien souvent aucun caractère propre au site autre qu'anecdotique et conduisent à une banalisation des espaces concernés qui perdent leur identité. Ces secteurs périphériques, qui constituent les entrées « d'agglomération », donnent une image extrêmement négative aux villages eux-mêmes. Les extensions qui s'effectuaient le plus souvent sur les versants, autour des centres anciens, tendent à s'étendre dans les plaines agricoles en s'étiolant. Ces secteurs agricoles sont devenus de véritables réservoirs fonciers, faciles à aménager et à équiper.



## L'HABITAT DIFFUS

Si autrefois l'habitat diffus existait, il était intimement lié au terroir. Ces fermes avaient une raison d'exister de manière isolée puisqu'elles étaient situées au sein des terres qu'elles avaient en charge. De plus, la typologie et les volumes de l'habitat vernaculaire étaient étroitement liés au site dans lequel il s'inscrivait et à l'activité des habitants. L'habitat prenait en compte son environnement naturel (topographie, climat, ensoleillement...). Les matériaux utilisés étaient locaux et les couleurs des enduits s'intégraient dans le paysage puisque c'était la couleur de la roche, de la terre trouvée sur place. De plus, ces fermes étaient relativement peu nombreuses dans le paysage.



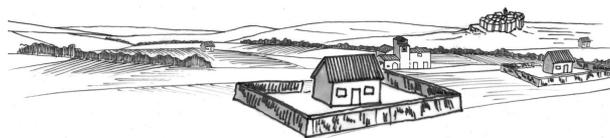
Ces maisons individuelles, le plus souvent de type pavillonnaire s'implantent de manière isolée à l'écart des villes et villages, au sein des espaces agricoles. Ce type d'urbanisation obéit aux désirs de nouveaux habitants : habiter à la campagne, avoir sa propre maison, son jardin et des contacts limités avec d'éventuels voisins. Ce type d'urbanisation se développe dans les terroirs, à proximité des centres urbains, en bordure d'axes de communication, dans les régions attractives (activité industrielle, commerciale, touristique).

Aujourd'hui, l'habitat diffus est surtout résidentiel et son architecture souvent constituée sur un plan rectangulaire, en un seul bloc, utilisant des matériaux exogènes rarement inspirés des couleurs du paysage environnant. Ces maisons, bâties au milieu de leur parcelle, présentent un caractère souvent banal, de type « banlieue » ou au contraire parfois exubérant, interprétation du mas provençal. Souvent de couleur vive et trop claire elles attirent d'avantage le regard en formant des taches contrastées dans les terroirs.

Les parcelles sont souvent cernées d'une haie opaque, composée de végétaux exogènes. De par leur forme, leur composition et leur teinte monochrome, ces haies s'intègrent très difficilement dans le paysage agricole et le dévalorisent. Dans les espaces plats, peu arborés, leur impact est d'autant plus grand car elles accrochent le regard. Les bâtiments se confrontent aux autres éléments caractéristiques du site (ancienne bastide, arbre isolé, silhouette de village, cabanon...). Ces ensembles (pavillon et haie) qui ponctuent les terroirs agricoles, dévalorisent considérablement leur aspect et génèrent un « mitage » du paysage, dont le tissu bâti est difficilement améliorable.

De plus, ce type d'implantation ne fait qu'amplifier la pression urbaine en facilitant l'accessibilité à la construction depuis les zones urbaines.

L'habitat dispersé est de plus en plus présent et il est parfois impossible de traverser un territoire sans être confronté à ce type d'habitat. Le caractère urbain devient omniprésent dans certaines parties du département. En particulier, dans les territoires, réputés pour être des « déserts » ou de vastes pays agricoles, ces constructions deviennent de véritables agressions, confrontant l'image décrite ou idéalisée à la réalité.



« On vient ici pour 1500 m<sup>2</sup> de terrain, avoir sa maison au milieu et être tranquille. » (un élu interviewé)

## L'ARCHITECTURE

La qualité de l'architecture participe grandement aux problèmes de perception de l'urbanisation actuelle dans le département. La qualité médiocre de la plupart des constructions d'aujourd'hui nuit à l'image des villes et de leurs silhouettes ainsi qu'à la cohérence urbaine. Un seul crépi de couleur mal choisi, un seul volume incohérent peut dégrader l'image d'un village.

Ces expressions architecturales sont une interprétation des modèles traditionnels, image souvent erronée, que les nouveaux habitants se font de l'habitat provençal, ou montagnard. L'envahissement de ces modèles dont la plupart ont été conseillés sous la forme de plans types, et les permis de construire souvent instruits et accordés sans égard vis à vis du paysage, n'ont fait qu'accentuer la dégradation de l'architecture vernaculaire. De plus la reproduction d'un même modèle d'architecture sur l'ensemble du territoire exacerbe le sentiment d'agression générale, tout en créant un paysage type effaçant les traits caractéristiques de chaque terroir.

La qualité des travaux de rénovation du bâti ancien a aussi son importance. Trop souvent des modifications, des restaurations sont en désaccord avec l'architecture originelle du bâtiment ou de celle qui l'avoisine. Par manque de connaissance des détails architecturaux locaux, ou par manque d'information, les propriétaires de maisons anciennes font souvent des erreurs en pensant bien faire. L'architecture traditionnelle inclut une grande variété de matériaux issus de l'artisanat local : tuiles, carreaux vernissés, ferronnerie, menuiserie, ... L'industrialisation des techniques de construction, le coût sensiblement plus élevé de ces matériaux artisanaux joints à différents effets de mode ont entraîné leur désaffection progressive et la disparition d'une bonne partie des savoir-faire.

*« Le détenteur de la plus quelconque baraque, pourvu qu'il ait pris soin d'en faire badigeonner les murs à l'extérieur en jaune des plus agressifs, peindre les volets en bleu des plus violents, puis d'en garnir le voisinage d'un cyprès et de quelques jarres, s'arroge l'autorisation de proclamer qu'il possède un authentique « mas » provençal. » (H. Algoud, 1958)*

Le problème est aussi important pour les bâtiments d'activités qu'ils soient agricoles, industriels ou commerciaux. La taille souvent importante de ces bâtiments doit leur conférer un soin particulier. Que ce soit un hangar agricole au sein de son terroir ou une zone d'activité en entrée de ville, la mauvaise qualité de la plupart de ces constructions dévalorise considérablement le paysage urbain. Ce problème est relativement récurrent dans le département.

Ceci étant, il n'est pas envisageable de refuser le développement urbain ainsi que l'évolution de l'architecture et des paysages. Mais, le contrôle de la qualité de ces changements, donc de l'impact paysager est indispensable.

De nombreux documents de gestion de l'espace, d'urbanisme (POS, PLU), peuvent y contribuer. Mais ils manquent de prise en compte suffisante de l'aspect paysager et conduisent les aménageurs et les collectivités territoriales à réaliser des erreurs paysagères : emplacement de nouvelles constructions, de lotissements, de zones d'activités, prolifération d'un style architectural...

Pour que le département conserve ses paysages de qualité, il paraît crucial, de mener une politique plus adaptée en matière de construction et d'encadrer le développement urbain que connaît aujourd'hui le territoire.

# LA FERMETURE DES PAYSAGES

La fermeture des paysages est un problème qui touche l'ensemble du département. Si dans certaines entités l'agriculture semble encore en « bonne santé », de nombreux secteurs de moyenne et haute montagne voient leur versants entièrement recouverts par les boisements et les fonds de vallée se referment créant un sentiment de suffocation. Si partout l'un des problèmes majeurs, immédiat ou à terme est la fermeture des paysages agricoles, les causes sont fort différentes d'un secteur à l'autre.

## LE REcul DE L'AGRICULTURE

L'une des causes de la fermeture des paysages est liée à la disparition des agriculteurs mais aussi à la modification des pratiques culturales et à la mécanisation. Les versants occupés par d'anciennes terrasses ne sont plus adaptés aux méthodes contemporaines. Cela ne concerne pas que les terres labourables, mais aussi de nombreuses terrasses à oliviers ou à fruitiers abandonnés. Si autrefois le moindre centimètre carré de terrain était cultivé, aujourd'hui, dans un souci de rentabilité, les agriculteurs préfèrent mettre à profit les terres plates, facilement accessibles et mécanisables. Ces terrasses qui structuraient fortement les paysages ne sont plus cruciales dans le contexte agricole et économique et il paraît impossible et inutile de vouloir leur rendre à toutes leur image d'antan.

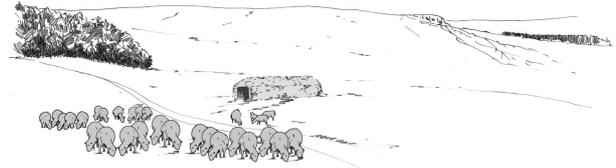
Dans les secteurs où l'agriculture occupe une place marginale dans le paysage, l'impact de la fermeture est d'autant plus important. La moindre prairie, la moindre parcelle cultivée offre un espace de respiration. Le maintien de ces espaces ouverts est donc indispensable pour assurer à ces paysages une certaine qualité.

De même, de nombreux secteurs d'alpages semblent en dynamique de reforestation par l'essaimage naturel de conifères et d'arbustes divers (églantiers, genévriers, genets) que les moutons refusent de brouter.

Si quelques parcelles sont surpâturées, le maintien du cheptel ovin n'a pas permis d'enrayer la dynamique d'ensauvagement, du fait des changements de modes pastoraux. Seule l'intervention humaine permettrait de réouvrir ces parcours à moutons aujourd'hui refermés.

La disparition de ces grands paysages de steppes semble inquiétante d'autant plus qu'ils sont particulièrement attractifs pour le tourisme, qu'ils interviennent dans l'équilibre espaces ouverts / espaces fermés et qu'ils représentent des écosystèmes particulièrement riches.

## FERMETURE DES ALPAGES



Grands paysages "steppiques" très attractifs



Menacés par l'essaimage naturel de conifères

## LA FERMETURE LIEE AUX REBOISEMENTS

Le phénomène de fermeture des paysages est fortement lié aux reboisements. Ceux-ci ont commencé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle alors que le département connaissait son apogée en terme d'extension des paysages agricoles au détriment des paysages forestiers. Afin de lutter contre l'érosion, les services de l'Etat entreprirent de retenir les terrains par un reboisement de très grande envergure. Les services de Restauration des Terrains en Montagne organisèrent un reboisement systématique sur les sols les plus exposés, expropriant parfois les agriculteurs, jusqu'à faire disparaître quelques communes entièrement (Vançon).

Des reboisements plus récents, sur des parcelles privées, ainsi que l'essaimage naturel des espèces plantées ou pionnières (pin noir, mélèze, pin sylvestre), ont contribué à l'extension du paysage forestier. Ces boisements, dont certains avaient pour but de retenir les sols, constituent aujourd'hui des forêts de mauvaise qualité, denses et inaccessibles.

« Le potentiel de valorisation du 04, ce sont les grands espaces ouverts « steppiques ». C'est unique.... Sur d'autres reliefs et espaces que les grands causses...et qui demeurent au profit d'une forêt qui n'est même pas une forêt...une forêt sèche, pauvre en biodiversité, en production avec le risque d'incendie en plus... » (un technicien interviewé)

## LA RECONVERSION DE TERRAINS AGRICOLES EN BOISEMENTS

Ce type de dynamique, plus ponctuelle, touche l'ensemble du département. Ces plantations d'arbres effectuées par des particuliers présentent aussi un impact considérable. Celles-ci sont souvent la conséquence de la recherche de la rentabilité des terrains et d'apport de subventions (truffières). Parfois implantés dans les fonds de vallées, ces boisements s'ajoutent au développement de la forêt sur les versants, contribuant ainsi à renforcer la fermeture des paysages. Dans des paysages très plats et très ouverts, ceux-ci modifient les caractères propres du territoire qui font leur qualité.

« La forêt va nous manger tout cru. D'ici 10 à 15 ans on se prendra dans la figure une masse arbustive. » (une représentante associative)

## LA FERMETURE AUTOUR DES VILLAGES

La fermeture des paysages se traduit aussi par le développement de friches autour des silhouettes remarquables, principalement sur des sites d'anciennes terrasses et les versants escarpés. Le village est alors noyé dans une masse végétale. Sa silhouette n'est presque plus perceptible. De plus, les risques d'incendie s'accroissent. Ces terrasses doivent absolument faire l'objet de campagnes de défrichage. Dans les paysages presque entièrement fermés comme dans le sud-est du département, l'extension de la végétation autour des villages est particulièrement oppressante. Par ailleurs pour les villages dont la silhouette est remarquable, il apparaît primordial d'agir pour préserver ces images d'équilibre qui attirent tant les touristes.

Un autre type de fermeture plus insidieux est en train de voir le jour. Certaines parcelles agricoles proches des extensions urbaines se retrouvent prises dans des secteurs d'habitat diffus. Celles-ci, devenues trop difficilement exploitables, sont alors abandonnées et sont peu à peu envahies par la végétation. D'autres terrains appartiennent à des non-agriculteurs ou à des citoyens, et les difficultés d'entretien permettent à la végétation de s'étendre.

### FERMETURE AUTOUR DES VILLAGES



Village perché avec terrasses cultivées et silhouette remarquable



Les terrasses abandonnées se recouvrent de friches la silhouette du village disparaît peu à peu

« les restanques et les planches, je les ai moissonnées à la main, mais on ne voit plus les murs... le maquis fait trois mètres de haut... »

# LE PATRIMOINE NATUREL ET BATI

Le département des Alpes de Haute-Provence présente un patrimoine bâti et naturel particulièrement riche et varié. Beaucoup de sites sont largement connus et sont d'ores et déjà préservés par des mesures légales ou réglementaires appropriées (sites classés, réserves naturelles, loi littorale, arrêté de biotope, parcs naturels...). Mais nombreux sont ceux qui sont encore méconnus ou qui, moins prestigieux, ne font l'objet d'aucune disposition protectrice.

La préservation de ces éléments passe par une prise de conscience collective et une protection réglementaire, portant également sur leurs abords. L'inscription dans le paysage, les qualités des sites forment un tout indissociable qu'il convient de préserver. Les images et le contexte dans lesquels s'inscrivent ces éléments peuvent être remis en cause par une absence de gestion de ces abords, ou par des mutations insidieuses, par exemple une urbanisation, un équipement, ou le développement incontrôlé de structures commerciales permanentes ou saisonnières captant le marché lié à l'attractivité touristique de ces sites. L'absence ou la prolifération de structures d'accueil portent également atteinte à la pérennité de ces sites.

## LES SITES NATURELS REMARQUABLES

Les sites naturels remarquables sont particulièrement nombreux dans le département. Cependant, l'équilibre écologique et paysager de ces espaces naturels est mis en danger par l'augmentation de leur fréquentation, la modification de leur biotope, la multiplication de risques d'incendie, les phénomènes d'urbanisation.

En premier lieu sont concernés tous les secteurs de haute montagne, paysages de roches et de pelouses sommitales particulièrement grandioses dont une partie est protégée par les structures du Parc National du Mercantour et du Parc Naturel Régional du Verdon. Les sites préalpins sont touchés par la fermeture des paysages liée à la diminution du pastoralisme, qui met dangereusement en cause la pérennité de leur aspect remarquable, tandis que certains sites de montagnes sont dévalorisés par les extensions des stations de ski, ainsi que la multiplication des remontées mécaniques.

Le département recèle un grand nombre de cluses et de gorges. Ces sites vertigineux sont particulièrement attractifs pour le tourisme, car souvent accessibles par la route mais sont justement menacés par ces flux touristiques difficiles à maîtriser. En période d'affluence, les problèmes de stationnement, de circulation piétonne et automobile sont quotidiens. Dans ces sites escarpés aux routes étroites, les aménagements sont complexes et doivent être particulièrement soignés afin de conserver l'aspect du site. Aussi, le moindre affichage, qu'il soit publicitaire ou d'information, prend un impact visuel important.



Le patrimoine géologique est aussi très important dans le département qui accueille la réserve géologique des Alpes de Haute-Provence. La réserve fournit déjà un travail exemplaire de mise en valeur et d'information. Il convient de la soutenir au maximum dans cette démarche et d'élargir son action, là où elle ne peut intervenir, en protégeant entre autre l'aspect visuel des nombreuses falaises et affleurements rocheux qui font partie intégrante de l'intérêt paysager du département.

## LE PATRIMOINE BATI

Le bâti ancien représente un patrimoine considérable dans le département. De nombreuses constructions même modestes, témoignent d'une riche histoire, d'une occupation intense et ancienne. Or bien des travaux de restauration du bâti traditionnel apparaissent en décalage important par rapport à l'identité locale, qu'il s'agisse des matériaux, de l'organisation des bâtiments, etc.

### Les villages perchés et leur socle/terrasses

De nombreux villages présentent une silhouette très intéressante dont il conviendrait de surveiller de près l'évolution. En effet une silhouette remarquable de village ne doit pas nécessairement être figée. Bien souvent, elle peut encore évoluer et conserver une belle qualité visuelle, ou être encore améliorée.

Dans le cœur de certains villages, on peut voir de nombreuses maisons en ruine. Outre le déficit en logement et la mauvaise utilisation de l'espace que représente cet état de fait, il engendre un sentiment d'abandon dont pâtit l'image de ces villages, tant vis à vis des visiteurs que des résidents. Aussi, l'aspect intérieur est parfois considérablement dévalorisé soit par manque d'entretien du bâti, soit par l'aspect négligé des espaces publics, ou encore par des actions de restauration ou d'aménagements d'espaces publics inappropriés. Ces erreurs témoignent d'une perte de culture qui touche l'ensemble de la filière de production du bâti et de l'espace urbain ainsi que de la difficulté à prendre en compte ces coûts dans les nouveaux projets.

D'autre part, les nombreuses terrasses qui entourent ces villages sont trop souvent la proie des broussailles. Les silhouettes sont ainsi noyées et parfois peu perceptibles et le risque d'incendie est ainsi augmenté. Ces terrasses qui forment un socle au village et mettent ainsi en scène leur silhouette présentent en elles-même un intérêt patrimonial important et témoignent des pratiques culturelles anciennes. Parfois, la transformation en jardins familiaux apporte une solution intéressante.

## Le patrimoine bâti rural et urbain

Le paysage du département est ponctué de petits monuments ruraux (oratoires, croix, chapelles, lavoirs, puits, ponts, cabanons, terrasses, canaux, bergeries, ...) qui constituent un patrimoine très varié et très important. Cependant, il est souvent en mauvais état, mal mis en valeur ou laissé à l'abandon. Si ces constructions ont subi des restaurations souvent de qualité, elles ont, parfois, été mal rénovées (cas de nombreux lavoirs). Elles mériteraient une plus grande attention. Il semble nécessaire d'inventorier ce patrimoine afin de connaître les réels enjeux et de mettre en place des mesures de protection. En effet, ce petit patrimoine est encore mal connu et il n'est généralement pas protégé au titre des Monuments Historiques (ni classé, ni inscrit à l'inventaire).

De surcroît, un grand nombre de fermes anciennes isolées, parfois partiellement en ruine, présentent des caractères remarquables. Témoins du passé, de l'activité d'antan, des modes de construction... il serait dommage de les laisser sombrer dans l'oubli.



## LE PATRIMOINE VEGETAL

Le végétal fait parti du patrimoine au même titre que bien des constructions.

Les alignements présentent dans la plupart des cas des sujets vieillissants, dans un état sanitaire souvent mauvais et subissent des élagages trop sévères. De plus, ils comportent de très nombreux manques. Les arbres morts sont coupés mais ne sont pas remplacés. De même, à chaque élargissement ou re-calibrage de la chaussée les arbres qui disparaissent ne sont bien souvent pas renouvelés, si bien que les alignements s'effacent peu à peu. Les politiques de conservation et de replantation d'alignement restent rares (nationale n°100).

De nombreuses routes sont animées par des arbres isolés ou des groupes d'arbres qui ponctuent l'itinéraire de manière irrégulière. Bien souvent, ce sont des chênes implantés sur les talus routiers. Par leur implantation aléatoire, ces arbres accompagnent la route avec plus de souplesse qu'un alignement. Ils constituent une caractéristique intéressante des paysages routiers du département. Or, le nombre de ces arbres diminue progressivement. Alors que plusieurs générations les ont conservés, ils sont aujourd'hui couramment coupés.



Le territoire présente aussi de nombreux arbres isolés remarquables par leur âge, leur taille, leur forme, leur emplacement, leur histoire. Ils contribuent considérablement à la mise en scène et à la valorisation des paysages. Une grande variété d'essences est représentée chez ces arbres (amandiers, noyers, chênes, pins, hêtres, marronniers, tilleuls, platanes, ...)

Cependant, ce patrimoine n'est pas ou peu connu et n'est que rarement protégé. Un inventaire et d'éventuelles mesures de gestion ou de protection semblent nécessaires.

## CONCLUSION

Certes, on pourrait évoquer le souci de conserver intacts tous ces paysages caractéristiques du département, car ils apparaissent comme une réussite d'harmonie entre les conditions locales et les besoins des hommes. Ce serait en fait la fabrication d'une imitation de la nature à une époque donnée, un blocage du temps, une restauration d'un passé mythique, une production de l'existant pour le futur. On oublie que tout change, les hommes, les moyens de production... Si on voulait conserver intacts ces paysages, il faudrait maintenir les anciennes techniques et même les recréer. Mais qu'est-ce qui nous permettrait de revenir à tel passé plutôt qu'un autre, à telle technique plutôt qu'une autre, pour maintenir tel paysage plutôt qu'un autre ? Est-ce un paysage boisé ou entièrement cultivé ? Peut-on imaginer une telle politique aujourd'hui, à l'heure des volontés européennes et mondiales ? Le département, comme les autres départements, veut participer au processus de développement. Mais devrait-on pour autant lui sacrifier ce qui fait une grande partie de sa valeur : ses paysages ? Il semble que la protection, la conservation de certains paysages doivent être prises en compte, non comme une fin en soi, mais comme des outils d'aménagement du territoire, de valorisation ou de reconquête de celui-ci.

Le département est un tout. Il ne s'agit pas de le considérer uniquement comme une niche écologique ou comme un site à touristes, en dehors de toutes préoccupations humaines, sans évoquer le rôle de l'homme dans la structure de l'espace. Mais il ne s'agit pas non plus de le considérer comme un objet conçu et composé artificiellement. C'est un endroit où les gens vivent, produisent et qui s'alourdit à chaque époque d'un contenu historique, social, économique.

Le paysage des Alpes de Haute-Provence de demain est un paysage pour tous, façonné et géré par tous, mêlant harmonieusement patrimoine naturel, agriculture, tourisme, habitat... Cependant, pour en arriver là, il faut que cette politique soit menée de façon cohérente, volontaire et appropriée à ce territoire. C'est pourquoi l'Atlas doit constituer un outil de travail pédagogique, mais pas une fin en soi. Ainsi, à l'heure actuelle, pour chacune des interventions et aménagements, il s'agirait de regarder l'existant, d'évaluer les ressources, les intérêts, les enchaînements des espaces ou au contraire, le manque de cohérence, enfin, tout ce qui peut faire un lieu, afin d'en tirer l'essence même. Autrement dit, chaque aménagement doit être pensé et réalisé dans son contexte paysager. Cette démarche tend donc à favoriser la transversalité des domaines concernés dans l'élaboration des projets, pour faire du paysage un projet collectif de développement durable : un cadre de vie cohérent, attractif, respecté et adapté à une société en mouvement.